

Quelle espérance de retraite pour un salarié entrant dans la vie active aujourd'hui?

- Nous allons apprécier cette espérance de retraite pour un salarié entré dans la vie active en 2006, à l'âge de 22 ans et demi.
Nous distinguerons deux cas selon qu'il cotise ou non au régime de retraite des cadres l'AGIRC
- Premier cas : salarié « non cadre »
Ce salarié, au sens de la CCN de l'AGIRC est considéré comme non-cadre. Il a un salaire annuel brut inférieur ou égal au plafond de la Sécurité sociale, 31.068 euros pour l'année 2006
- Deuxième cas : salariés « cadres »
Ces salariés « cadres » au sens de la CCN AGIRC, ont l'un un salaire annuel brut de 36.000 euros pour l'année 2006, l'autre un salaire annuel brut de 48 000 €

Une dégradation programmée du taux de remplacement net pour une retraite à 60 ans

(sources IRES et CGT)

Génération	1938	1955	1985
Liquidation de la retraite en	1998	2015	2045
Salarié non cadre du privé	81%	66%	47%
Salarié cadre du privé	55%	42%	35%
Fonctionnaire	81%	61%	53%
Fonctionnaire (20% primes)	67%	52%	55%